

Juin 2010
Spécial développement
économique

Le Sud en action pour l'économie et l'emploi





www.cc-sud-territoire.fr

Communauté de Communes du Sud Territoire

8, Place Raymond Forni
90101 DELLE Cedex
Tél. 03 84 56 26 07
Fax 03 84 56 27 66

COORDONNÉES UTILES

Service des Eaux

6 rue de l'Arc
90600 GRANDVILLARS
Tél. 03 84 23 50 81
Fax. 03 84 27 87 96

Ordures ménagères

Service Clients
0825 800 789

Directeur de rédaction
Christian Rayot

Conception / Réalisation
Couleur Sport Productions

Photos : CCST

Impression
Estimprim
Tirage
10.000 exemplaires

N°ISSN : 1778-0187

SOMMAIRE

■ Edito	3
■ Le Sud Territoire, une terre vivante et active	4 et 5
■ D'Amstutz-Levin à Lisi Delle 2	6 et 7
■ D'abord compter pour comprendre et ensuite agir	8 et 9
■ Portrait d'entreprise du Sud : C.E.B. Beaucourt	10 et 11
■ La stratégie économique de la CCST	12 à 14
■ Un mois de mai prometteur pour le Sud	15
■ Une étude OMACS pour mieux comprendre le commerce, l'artisanat et les services du Sud	16

Mobilisation pour l'économie

La crise économique, qui se prolonge et frappe tant de nos concitoyens, n'est pas le résultat du hasard. Elle est la conséquence de politiques libérales menées depuis trente ans, qui nous annonçaient une mondialisation heureuse et ont eu pour conséquences le chômage de masse, le creusement des inégalités et le développement de la misère, au profit d'une petite minorité qui s'est scandaleusement enrichie. Le développement des échanges internationaux, qui devait apporter la richesse à tous, a engendré la disparition de pans entiers de notre industrie au profit de pays ne connaissant aucune règle sociale ni environnementale. La liberté des mouvements de capitaux n'a eu pour effet que le développement d'une spéculation sans limites et l'abandon de la souveraineté des Etats a transformé le rêve européen en une souveraineté des marchés financiers. L'euro, qui devait nous protéger, par sa surévaluation décidée par les dirigeants d'une banque centrale dont l'indépendance est devenue un dogme, n'a été rien d'autre qu'un boulet pour l'ensemble de nos entreprises.

Toutes les promesses qui ont été faites lors de la crise bancaire d'une moralisation des marchés et d'une remise en ordre de la finance mondiale sont aujourd'hui oubliées, et le mot d'ordre est désormais «rassurer les marchés». C'est sous ce prétexte qu'en Grèce, en Espagne, en Allemagne, et maintenant en France à travers la question des retraites, est mise en œuvre une régression sociale frappant avant tout les plus faibles. Car nos économistes libéraux ne s'en cachent pas, leur objectif est de défaire méthodiquement tout le programme du Conseil National de la Résistance, programme qui avait pour but de faire vivre la devise de notre République et qui a généré la dynamique solidaire qu'a connue notre pays jusqu'à la fin des années 1970. L'heure est venue pour eux de faire payer le prix de la crise et des errements du système qu'ils ont créé à ceux qui en sont déjà victimes.

Une autre politique s'impose. Force est de constater qu'elle n'est pas à l'ordre du jour.

Pour autant, il importe de ne pas baisser les bras, car l'action publique reste plus que jamais nécessaire. Notre Sud Territoire ne manque pas d'atouts, riche de ses hommes et de son environnement. Dès 2011 avec le TGV, en 2015 avec l'achèvement de la Transjurane, notre attractivité va être considérablement renforcée, et nous nous mobilisons pour en tirer pleinement parti. Nous avons inauguré récemment



la nouvelle zone des Chauffours à Delle, et celle des Grands Sillons à Grandvillars sera prochainement achevée. Surtout, des liens forts se créent avec les grands groupes qui en ont fait et font encore notre force industrielle. Des investissements importants sont réalisés actuellement à Delle par le groupe Lisi sur les terrains que nous lui avons mis à disposition. En outre, nous engageons la procédure de maîtrise d'œuvre pour la requalification du Bâtiment des 4 000 à Beaucourt. Des réflexions importantes sont également menées pour construire un développement touristique reposant sur la richesse de notre patrimoine naturel. Le contrat de rivière Allaine est désormais lancé et va nous permettre de reconquérir la qualité de nos cours d'eau.

On pourrait aussi aborder la problématique de la qualité de l'habitat, de la formation professionnelle, tout ce qui concourt en fait à l'attractivité et à l'aménagement du Territoire !

Comme l'a écrit un jour un économiste, «il n'y a pas de territoires en difficultés, il n'y a que des territoires sans projets».

Vous pouvez compter sur nous pour mener à bien ceux-ci. Parce que nous croyons en l'avenir du Sud Territoire.

Christian RAYOT,
Président de la Communauté de Communes
du Sud Territoire

Le Sud Territoire, une te



Terre VIVANTE et ACTIVE

Depuis plus de 300 ans, elle est le berceau d'un savoir faire industriel tirant de l'art de la forge et de l'eau de nombreux progrès techniques et industriels. Cette terre a été le théâtre d'évolutions industrielles remarquables qui illustrent aussi le génie des hommes. Aujourd'hui, ce savoir faire est toujours là et se marie allègrement avec le patrimoine urbain, rural et les étangs. Au coeur de cette terre, des hommes et des femmes se forment, travaillent et créent de nouveaux outils pour un développement économique solidaire et durable.



D'Amstutz-Levin à Lisi



Une première pierre est posée

En 2007, la société Amstutz a quitté le Sud Territoire pour aller s'implanter dans de nouveaux locaux sur le site de l'Aéroparc de Fontaine.

Elle laissait libre un site industriel classé au 38 Faubourg de Belfort à Delle.

Le groupe Lisi et son Président Directeur Général avaient eux le souhait de développer et renforcer leur site dellois et recherchaient l'espace nécessaire à proximité de leur site actuel.

Grâce à l'intervention de la Communauté de Communes du Sud Territoire et avec l'aide de l'Etat, du Conseil Régional, du Conseil Général, l'opération de mise à disposition de l'ancien site Amstutz au groupe Lisi a été réalisable en moins de neuf mois. Une cérémonie a célébré le 6 mai dernier la pose de la première pierre du futur bâtiment Lisi Delle 2.

La CCST a en effet acheté le site au groupe Amstutz, puis a fait procéder à la démolition et la dépollution du site, avant de le revendre au groupe Lisi.

Sans intervention de fonds publics, rien n'aurait pu se réaliser.

L'enjeu pour le groupe Lisi Automotive est de créer un site supplémentaire afin de répondre efficacement à ses clients en termes de technologies et de services dans le domaine des solutions d'assemblage.

Ainsi, le bâtiment attendu regroupera les activités de contrôle, tri, conditionnement, stockage et expédition des sites de Delle et de Dasle qui pourront ainsi augmenter leur capacité de production.

Les 8 600 m² du nouveau bâtiment devraient regrouper entre 80 et 120 personnes. Ce sont environ 5 millions de pièces qui transiteront quotidiennement par ce nouvel équipement.

Dès 2008, le site a été acquis par la CCST auprès de la société Amstutz. Les services techniques de la communauté ont piloté toute l'opération de mise en place du nouveau site.

Il a d'abord fallu traiter et éliminer les déchets dangereux et non valorisables tels que matériaux amiantés, bétons et terres souillées aux hydrocarbures.

Il a ensuite été procédé à la démolition de 18 372 m² de bâtiments avec tri des matériaux et concassage des gravats.

C'est le groupe Ferrari-B2D qui s'est chargé du désamiantage et le groupement Arches Démolition-BCT qui a pris en charge la démolition.

Il a également fallu supprimer une ancienne cuve à fuel, analyser et contrôler la présence d'amiante et de plomb.

L'opération a coûté (achat et démolition) 1 million d'euros. La revente au groupe Lisi a permis d'encaisser 477 000 euros. Le solde a été couvert par l'apport des fonds publics dans le cadre de l'aide au développement économique couvert pour 5% par l'Etat, 15% par la Région, 40% par le Conseil Général et 40% par la CCST dans le cadre de cette opération.

Le programme de construction du nouveau bâtiment sera de 9 millions d'euros sur la base d'un programme d'autofinancement du groupe Lisi. L'intervention de la CCST démontre pleinement l'effet «levier» pour l'investissement durable des entreprises.

L'engagement du groupe pour le Territoire va bien au-delà de cette opération. Lisi Automotive est en effet un équipementier automobile qui réalise son chiffre d'affaire à 82% avec les constructeurs français et allemands.

Face à la baisse d'activités en 2009 qui frappait l'industrie automobile, le groupe confronté à des périodes de chômage technique a alors choisi de favoriser la montée en compétences des salariés pendant cette période, et un programme de formation a été

Delle 2

mis en place en lien avec les actions de soutien du Conseil Régional.

Ce groupe, implanté depuis 200 ans dans le Sud Territoire fait donc constamment le choix de développer et renforcer sa capacité de production tant en moyens techniques qu'en préservant ses moyens humains dans les moments délicats.

Et c'est ainsi que le 6 mai 2010, en présence de Messieurs Christian Rayot, Président de la CCST, Yves Ackermann, Président du Conseil Général, Alain Fousseret, Vice-Président du Conseil Régional, Damien Meslot, Député et Jean-Benoit Albertini, Préfet du Territoire de Belfort, que Messieurs Gilles Kohler, PDG du Groupe Lisi, Patrick Favre directeur du groupe Lisi Automotive et François Lobjoy architecte, ont posé la première pierre du futur bâtiment.

Comme l'ont souligné les intervenants lors de leurs discours, c'est un signe des plus heureux pour le Sud Territoire. ■



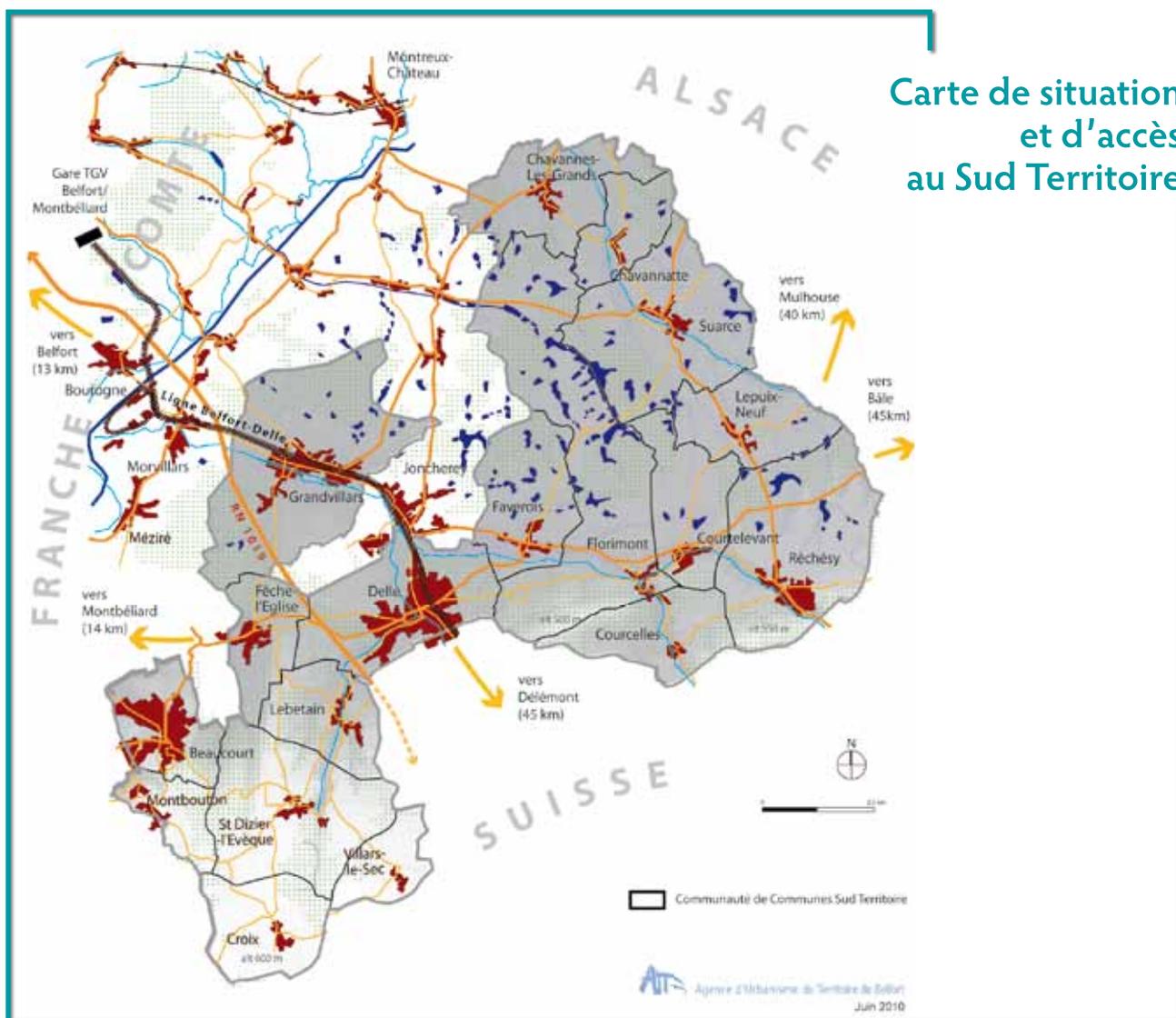
Ancien site Amstutz avant démolition



Arches Démolition-BCT a effectué la démolition



Le site dégagé et dépollué, prêt pour la nouvelle usine



D'abord compter pour comprendre et ens

Soucieuse de bien maîtriser les données concernant de Communes a créé son propre observatoire de l'e



L'observatoire de l'emploi édite régulièrement un bilan de la situation qui, on le sait, évolue chaque mois.

Pour mener à bien ses travaux, il s'appuie sur différentes sources de données qu'il collecte et compile.

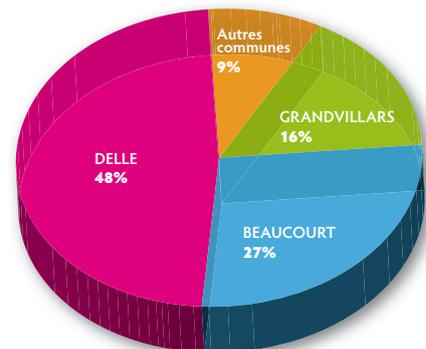
Ainsi, ces éléments proviennent essentiellement des 3 chambres consulaires (Industrie, Métiers-Artisanat et Agriculture), de Pôle Emploi, de la Direction Régionale du Travail et de l'Emploi sans oublier l'URSSAF.

Le diagnostic est aussi basé sur un appel téléphonique exhaustif de l'ensemble des entreprises enregistrées sur le périmètre de la Communauté.

LE PROFIL DU SUD

L'observatoire a pour périmètre les 18 communes de la CCST. Nous y avons recensé plus de 657 activités économiques. Les trois communes chefs lieux de cantons Delle, Beaucourt et Grandvillars regroupent à elles seules 91% des emplois du secteur, soit 4433 sur les 4867 emplois recensés.

Où sont les emplois dans le sud Territoire de Belfort ?



Le Sud Territoire est marqué par une forte présence de l'activité industrielle qui reste une part extrêmement importante des emplois proposés. L'activité industrielle compte 2137 emplois devant les commerces et les services qui représentent 1362 emplois seulement.

L'industrie représente ainsi près de 44% de tous les secteurs d'activité développés.

Pourtant, le secteur industriel dans le Sud a faibli de 7,5% en un an.

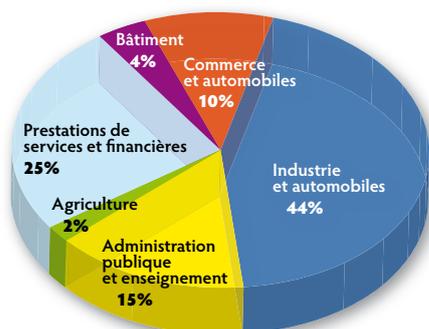
Cinq entreprises dépassent toujours les cent emplois : Lisi, Von Roll, Eurocast, CEB, Altia.

suite agir



son champ d'intervention, la Communauté d'emploi sur le Sud du Territoire de Belfort.

Quels sont les domaines d'emplois dans le Sud Territoire ?



Avec 974 emplois, les petites entreprises et l'artisanat ont connu une hausse de 2,5 % et représentent aujourd'hui près de 20 % des emplois. Les trois chefs lieux de cantons restent également les leaders pour le commerce et l'artisanat.

Dans le domaine des emplois publics, 735 fonctionnaires travaillent dans le Sud Territoire et représentent 15% des emplois (enseignants et fonctionnaires d'état, agents territoriaux des communes, du Conseil Général ...).

Du côté du secteur tertiaire, on compte 123 emplois, avec une prédominance pour le secteur bancaire (83 salariés).

Enfin, les autres secteurs représentent 3% d'emplois dans le secteur médical et paramédical, 1% d'emplois dans les fonctions libérales hors médical et 2% dans le secteur agricole. Ceux-ci restent essentiels néanmoins en terme de développement. Evidemment, l'étude ne néglige pas les emplois frontaliers, mais il est difficile de définir exactement la population du Sud Territoire qui relève de ce statut.

Retenons par contre que sur les 33 000 emplois salariés dans le canton du Jura, 5 300 sont des frontaliers.

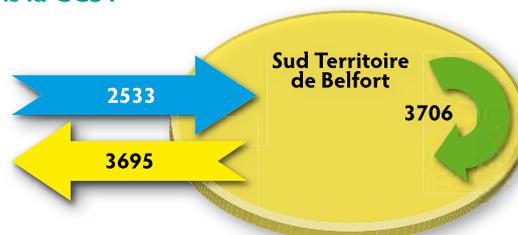


Un article plus exhaustif sur l'emploi frontalier sera présenté dans un prochain numéro de l'Echo du Sud.

Une étude de 2007 sur les déplacements pour le travail est reprise par l'observatoire. Elle indique qu'en 2007, 1 532 personnes du Sud Territoire travaillaient sur Belfort et sa communauté d'agglomération (CAB) et 1 910 personnes travaillaient sur le Pays de Montbéliard (CAPM). Par contre, 986 personnes venaient de la CAB pour travailler dans le Sud et 1 198 de la CAPM et du Pays de Montbéliard.

Restaient alors 3 706 personnes qui habitaient et travaillaient dans le Sud Territoire.

Déplacements professionnels et quotidiens dans la CCST



Même si cette étude date de quatre ans, les ratios restent globalement identiques.

Une étude détaillée est également réalisée sur les demandeurs d'emplois du sud Territoire, ils étaient au 31 décembre 2009 plus de 1 720. Inutile de cacher la tendance à la croissance : plus de 38% ces 12 derniers mois.

Chacun sait que la situation dans ce domaine est très inquiétante, et qu'il faut tous redoubler d'efforts pour soutenir l'économie du Sud territoire. C'est là l'enjeu des prochaines années.

Nous réaliserons également un dossier plus détaillé dans un prochain numéro de l'Echo du Sud. ■

Qui ne connaît pas CEB, les Constructions Electriques de Beaucourt ?

Lorsque l'on remonte l'arbre généalogique de cette entreprise, on se retrouve en 1772, avec la création par Frédéric Japy d'un atelier de fabrication d'ébauches de montres. La construction du premier bâtiment se fera en 1777 sur le site des Fonteneilles dont CEB était encore propriétaire il y a peu et que nous évoquons d'ailleurs dans un autre article.

Le 19^e siècle ainsi que la première moitié du 20^e siècle verront le formidable développement de la société Japy avec un effectif de la société de près de 5 500 personnes dès 1870.

A partir de la fin du 19^e, Japy commence à produire des équipements électriques dont des moteurs et des lampes à arc. Au cours du 20^e siècle, le développement de la production des machines marquera de façon déterminante l'avenir du nord Franche-Comté.

D'illustres noms de l'industrie jalonnent encore cet arbre généalogique tels Unelec et Alstom. Aujourd'hui, c'est l'entreprise CEB, digne descendante de cette aventure industrielle qui est filiale du groupe Leroy Somer, lui-même intégré dans le géant de l'industrie Emerson.

CEB, dans la lignée de Japy qui commença dès le début du 20^e siècle, continue de produire des moteurs électriques ainsi que tout un panel d'équipements de haute technologie que l'on retrouve maintenant dans les équipements ferroviaires, la marine marchande et militaire, l'industrie pétrolière et gazière.

Mais elle est aussi un acteur des industries de l'énergie et fabrique des équipements électriques qui vont des centrales nucléaires aux générateurs asynchrones des éoliennes.

Aujourd'hui quelques questions à Monsieur Nobel HOYOS, Directeur de l'usine CEB de Beaucourt.

Qui est CEB et qu'y fabrique-t-on aujourd'hui ?

N.H. : CEB, c'est aujourd'hui 235 salariés renforcés par plus de 30 intérimaires. L'entreprise présente une surface industrielle et de recherche de près de 20 000 m² au cœur de Beaucourt.

Chaque jour, nous produisons entre 35 et 50 moteurs représentant 15 à 20 tonnes d'équipements électriques.

En complémentarité du site d'Angoulême, nous fabriquons ici les grosses machines industrielles ainsi que les machines à fort contenu technologique et



Nobel HOYOS, directeur de CEB Beaucourt.

nécessitant un développement souvent spécifique.

Nous sommes un peu spécialistes des équipements complexes et délicats que l'on retrouve dans certaines industries stratégiques comme les centrales énergétiques, les bateaux, les trains ou les plateformes pétrolières.

Ce sont beaucoup de moteurs à propulsion électrique pour les bateaux de la marine marchande par exemple, des moteurs de 2 à 3 mégawatts, des moteurs silencieux pour les sous-marins, des moteurs anti-déflagrants pour les sites sensibles.

Quels sont les gros enjeux d'avenir pour CEB ?

N. H. : Il y en a plusieurs. Nous sommes les spécialistes des moteurs à fort contenu technique et à forte puissance. Notre centre d'analyse, recherche et développement se situe également à Beaucourt. Nous étudions tous les cas qui nous sont posés en y apportant notre technicité et notre savoir-faire. Il en est de même pour les générateurs d'éoliennes.

Les nouvelles normes applicables en juin 2011 sont de plus en plus draconiennes et nous devons fabriquer des moteurs à très haut niveau de rendement. A partir de 2015, ces niveaux seront encore réhaussés.



Beaucourt

Notre développement technologique doit donc tenir compte de ces exigences et des besoins de design en intégrant tous les paramètres techniques : c'est ce que l'on appelle l'association de l'électro/design. Notre point fort, c'est notre souplesse de production et notre adaptabilité aux besoins des clients. En général, nous ne fabriquons que très peu de produits en série. Ce sont souvent des moteurs à l'unité.

Parlez-nous un peu de votre gamme de générateurs éoliens ?

NH : Ils sont principalement à destination de l'étranger pour l'instant. Il y a peu de demandes en France. Ces générateurs produisent l'énergie électrique en utilisant la rotation des pales.

A Beaucourt, nous fabriquons des générateurs de 660 kilowatts adaptés à des éoliennes de dimensions moyennes (les plus importantes font jusqu'à 4 mégawatts, soit plus de 5 fois les nôtres).

Pour l'instant, cela représente près de 20 % de notre production soit 20 emplois sur les 130 emplois productifs de Beaucourt.

Vous êtes certifiés sur votre usine de Beaucourt ?

NH : Oui, nous avons la certification qualité ISO 9001 et la certification environnementale ISO 14001. C'est la garantie pour nos clients d'une qualité et d'une rigueur dans notre production ainsi que le respect des normes environnementales que nous devons appliquer.

Il ne faut pas oublier que beaucoup de matières arrivent à Beaucourt sous forme de rondins d'aciers et de plaques de tôles et repartent sous forme de moteurs et de générateurs.



Bobinage d'un moteur pour la marine marchande



Beaucoup de moteurs sont fabriqués à l'unité

Certains composants sont par contre importés ou fabriqués par des sous-traitants.

Parlez-nous de vos rapports avec le Sud Territoire de Belfort ?

NH : Nous essayons de trouver des sous-traitants de proximité dans le Sud Territoire de Belfort. Mais aussi solliciter certaines entreprises proches de CEB qui travaillent également pour nous, situées sur les secteurs d'Héricourt, Grandvillars....

Nous sommes ouverts à développer un plus grand relationnel avec les autres industriels du Sud et pourquoi pas à une recherche commune sur certains problèmes qui se posent à toutes les entreprises comme les services ou la formation du personnel. ■



Le service Recherche et Développement répond à toutes les demandes des clients

La stratégie économique de la CCST

Comprendre et agir ... Elle poursuit son engagement dans le développement des sites industriels et commerciaux tout en observant l'évolution constante de la situation.

La prise en charge par la Communauté de Communes de la compétence «développement économique» lui a permis de relancer une dynamique territoriale par la création des conditions nécessaires à l'installation de nouvelles entreprises, mais aussi par l'apport de nouvelles réponses en soutien au développement des entreprises présentes dans le Sud.

Ces actions sont menées en plusieurs phases en veillant à la fois à répondre aux besoins économiques et également à l'équilibre territorial au sein de la Communauté.

DEUX PREMIÈRES ZONES D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

Avant même la création de la CCST, le syndicat intercommunal multisites avait mis en place, en collaboration avec les communes, deux premières zones d'activités pour accueillir de nouvelles entreprises ou des entreprises locales qui pouvaient se trouver à l'étroit.

Sont nées la «zone d'activités des Popins» à Beaucourt et celle de la Queue au Loup dénommée le «Technoparc» à Delle.

Aujourd'hui, la CCST poursuit ce travail sur ces sites

LES POPINS

Sur une surface de 5 ha, au coeur de l'agglomération beaucourtoise, la zone d'activité des Popins accueille aujourd'hui 6 entreprises : Becker Electronique, Pompes Funèbres Henner, Fabrication Française de Fermetures, Manupneu, BM Concastri et un Auto Bilan France.



Les Popins - Beaucourt

Quatre vingt huit personnes travaillent actuellement sur place.

La zone d'activités est tournée principalement vers le Pays de Montbéliard du fait de sa proximité géographique avec un accès à l'autoroute A36 à 12 mn.

La future gare TGV sera accessible dès 2012 en moins de 20 mn.

75 ares de fonciers sont encore disponibles à la vente permettant ainsi à un ou plusieurs entrepreneurs de s'installer sur cette zone.

LE TECHNOPARC DE DELLE

Situé à la frontière suisse, ce parc binational est propice à un statut international pour les entreprises qui s'y implantent. La proximité d'établissements d'enseignement supérieur tournés vers l'industrie offre un accès à une vaste pépinière de compétences humaines pour les entreprises.

Actuellement sont implantés : Dema, Médicoat, MCT Oser, Axone, Prodis, et Doras

Cette zone dispose d'un accès direct par la RN 1 019 qui relie aujourd'hui Delle à l'autoroute A 36 et qui prochainement sera le lien direct avec la Transjurane et Delémont du côté suisse et la nouvelle gare TGV de Belfort-Montbéliard du côté français.

Du foncier est encore disponible avec 20 ha côté français et 15 ha côté suisse.

DES BÂTIMENTS RELAIS

La CCST a, jusqu'à présent, réalisé trois bâtiments relais aujourd'hui tous occupés. Ce sont de véritables outils de développement économique local construits pour permettre à des entrepreneurs déjà présents dans le Sud ou pas, d'exercer leur activité et de la pérenniser. Ces bâtiments ont complété l'offre en immobilier industriel et se sont avérés une réponse optimale pour les actuels ou futurs entrepreneurs du Sud Territoire.

Situés sur les trois zones d'activités, zone de la Pellerie à Grandvillars, zone des Popins à Beaucourt et Technoparc à Delle, ces locaux ont accueilli 4 entreprises industrielles et artisanales qui emploient au total une cinquantaine de personnes.

Le bâtiment relais de Beaucourt est une extension nécessaire à l'activité de l'entreprise 3F qui est déjà présente sur la zone.



Bâtiment relais du Technoparc - Delle

Le bâtiment relais de Delle, situé sur le Technoparc, accueille deux entreprises, la société Médicoat et la société Axone.

Enfin le dernier bâtiment relais situé sur la zone de la Pellerie à Grandvillars vient d'être acquis par son ancien locataire, il s'agit de la société la maison du Bois, qui marque ici son implantation durable dans la commune.

La phase de location des locaux a sans nul doute permis à la société de stabiliser son activité économique et commerciale avant de s'engager dans l'achat d'un bâtiment.

DEUX NOUVELLES ZONES STRATÉGIQUES ET DURABLES

Vitrines économiques pour la région du Sud Territoire, les zones d'activités «les Chauffours» à Delle et «les Grands Sillons» à Grandvillars ont vu le jour au cours de l'année 2009.

Celle des Chauffours vient d'être inaugurée le 7 mai 2010.

Ces deux nouvelles zones à caractère industriel et artisanal sont desservies par une infrastructure routière de premier plan, au positionnement géographique idéal pour des échanges régionaux voire internationaux.

En effet, elles se situent à proximité de l'échangeur de la RN 1 019, de la frontière Suisse, de la prochaine gare TGV Belfort-Montbéliard et vont bénéficier à court terme de la réouverture de la ligne ferroviaire Belfort-Delle-Delémont.

La Communauté de Communes du Sud Territoire, à l'origine de ces deux réalisations, met à disposition des futurs porteurs de projets 17 ha commercialisables. Le parcellaire permet de recevoir des entreprises de toutes tailles.

Première zone aujourd'hui ouverte et inaugurée le 7 mai 2010, la **ZAC des Chauffours** est située à la sortie de la commune de Delle, à deux pas également de son échangeur sur la RN 1 019.

Elle est d'une superficie de 11 hectares immédiatement commercialisables.

L'investissement de la Communauté de Communes pour cette zone est d'environ 2,5 millions d'euros.

L'importance des enjeux, la volonté du maintien et la création d'emplois sur le territoire de la CCST a convaincu les différentes collectivités qui ont épaulé la CCST grâce à diverses subventions provenant de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Général du Territoire de Belfort pour environ 1 million d'euros.

Située à Grandvillars, la **ZAC des Grands Sillons**, présente, elle, une superficie foncière de 8 hectares.

Elle est, côté français, la porte d'entrée du Sud Territoire, à 4 km de la gare TGV Belfort-Montbéliard. Cette zone d'activités proposera au cours de l'année 2010, aux nouveaux porteurs de projets, une surface commercialisable de 6 hectares, en face de la zone d'activités économiques de la Pellerie déjà entièrement occupée.



Gare de Delle

L'investissement de la Communauté de Communes pour la réalisation de cette ZAC est d'environ 2,1 millions d'euros; 700 000 € de subventions de l'Etat, du Conseil Régional et du Conseil Général du Territoire de Belfort sont attendues pour cette opération. (suite page 14).



Future gare TGV de Belfort-Montbéliard



LA REQUALIFICATION DE SITES EXISTANTS

La Communauté de Communes a désormais pour projet ambitieux de régénérer le parc industriel existant dans le but d'accompagner les entreprises phares présentes sur son territoire et d'assurer leur ancrage sur la Communauté de Communes.

Une réflexion d'ensemble est menée quant au devenir des zones clés et leur organisation.

Comme le souligne largement l'observatoire de l'emploi de la CCST, l'activité industrielle se concentre sur l'axe Grandvillars-Delle-Beaucourt avec trois espaces majeurs générateurs d'emploi à savoir:

La zone du Faubourg de Belfort à Delle avec 1000 emplois.

La zone des Fonteneilles et de CEB à Beaucourt avec 230 emplois.

La zone des Forges à Grandvillars avec 200 emplois.

LISI DELLE 2

La dernière piste aujourd'hui lancée est de travailler en étroit partenariat avec les entreprises qui sont implantées à la requalification des plus anciens sites industriels du Sud.

Première opération : l'achat, la démolition, la dépollution et la revente du site Amstutz au groupe Lisi pour la construction de son futur site : Lisi Delle 2. (voir article sur la pose de la première pierre dans ce numéro).

Ainsi, ce groupe industriel, présent depuis plus de 200 ans dans le Sud Territoire pourra poursuivre et conforter son implantation grâce à la possibilité qui lui a été donnée d'acquérir un terrain constructible de plus de 34 000 m².



LE SITE DES FORGES

Deuxième projet de taille, toujours avec le groupe Lisi, mais aussi les sociétés FSH Selectarc.



Il s'agit de la requalification du site industriel des Forges à Grandvillars. C'est probablement le site industriel de France le plus ancien qui est encore en activité aujourd'hui (depuis 1684).

La réflexion reste ouverte aujourd'hui pour la requalification de ce site entre les industriels exploitants actuels du site et la CCST.

LES FONTENEILLES

Là aussi, c'est probablement un des sites industriels les plus anciens du Nord Franche-Comté, le premier bâtiment construit par Frédéric Japy pour la fabrication d'ébauches de montres en série date de 1777.

Aujourd'hui sans activité industrielle, le site est intégralement à reprendre.

Il est propriété pour partie de la commune de Beaucourt. Un seul bâtiment (dit des «4000») est propriété de la CCST depuis janvier 2010.

La réhabilitation de ce bâtiment sera entreprise au cours des prochains mois. ■



Inauguration de la ZAC des Chauffours

Un mois de mai prometteur pour le Sud



M. le Préfet du Territoire de Belfort, avec MM. Pierre Oser et Christian Rayot

Le 6 mai dernier, la société Lisi Automotive célébrait la pose de la première pierre de sa future usine Lisi Delle 2, au 38 faubourg de Belfort à Delle.

Le lendemain même, le 7 mai 2010, Christian Rayot, Président de la Communauté de Communes, et Pierre Oser, Maire de Delle, invitaient les acteurs économiques à inaugurer le nouveau parc d'activité de la CCST, la ZAC des Chauffours.

Cette dernière est située à la sortie de la commune de Delle et à deux pas également de l'échangeur de la RN 1019.

Cette ZAC est d'une superficie de 15 hectares et en propose 11 immédiatement commercialisables.

L'initiative de cette ZAC a été lancée en 2005, et c'est l'année suivante, qu'une convention d'aménagement a été passée avec la SODEB qui a pris ainsi la délégation de maîtrise d'ouvrage. La maîtrise d'œuvre étant confiée à PMM ingénieurs conseils.

Le montant de l'opération, une fois intégralement terminée, avoisinera les 2,5 millions d'euros.

C'est un enjeu d'importance qui permet d'offrir aujourd'hui un site opérationnel à toute entreprise désireuse d'implanter son activité à proximité de la frontière franco-suisse.

Cette zone entrera tout prochainement dans la logique PALME des parcs d'activité organisés en matière de management environnemental et de développement durable.

L'opération a été fortement soutenue par des fonds publics qui se sont également mobilisés pour l'avenir du Sud Territoire :

- La Dotation de Développement Rural pour 421 706 €,
- Le FNADT pour 70 129 €,
- Le Conseil Régional au titre du contrat territorial en faveur des Communautés de Communes de l'Aire Urbaine pour l'aménagement de leurs parcs d'activité pour la somme de 267 409 €,
- Le Conseil Général qui, par une convention avec la CCST, a développé sa stratégie d'aide dans le domaine de soutien aux créations d'emplois et de développement économique et des nouvelles technologies avec une aide de 267 409 € également.

Sans ces aides, le projet n'aurait pu être mené à bien.

Ce sont les entreprises Colas et Huber qui se sont chargées de la réalisation des travaux.

Aujourd'hui, le Sud Territoire est en mesure d'accueillir une grande diversité d'entreprises et ce, dans différentes configurations industrielles. ■

POUR ALLER PLUS EN AVANT SUR LES PARCS D'ACTIVITÉS, LA CCST ADHÈRE À PALME

La mise en place de ces deux zones permet à la CCST d'aborder également un domaine devenu maintenant stratégique dans les zones d'activités : celui d'une gestion du site dans le cadre du développement durable.

L'objectif d'une certification ISO 14001 de ces deux sites a été confirmé par l'adhésion récente de la CCST à l'association nationale Palme (Parcs d'Activités Labellisés pour le Management Environnemental). Cette association regroupe près d'une centaine d'acteurs français et internationaux qui s'engagent et partagent leur savoir-faire dans le domaine de la gestion des parcs d'activité et des bâtiments industriels.

On retrouve au sein de PALME, aux côtés de la CCST, les grands acteurs locaux et nationaux comme la CAPM, le Conseil Général du Territoire de Belfort, le GIE des SEM de Franche-Comté, Le Grand Besançon et le Grand Dole, mais aussi, Nantes Métropole, le port autonome de Paris, Savoie Technolac, les grandes agences régionales de l'environnement et du développement

tels que l'ARPE Ile de France, sans oublier les régions Nord-Pas de-Calais, Bretagne, Provence-Alpes-Côtes d'Azur, et Franche-Comté. La Région Franche-Comté préside cette association.

Le développement durable au sein des zones d'activités aborde tous les sujets qui y sont relatifs : gestion des milieux naturels et de l'eau évidemment, mutualisation des services, gestion des déchets, transports des salariés, restauration d'entreprise et d'autres encore dans le domaine social et culturel.

Tous les domaines ne sont pas développés simultanément dans chaque site, mais font partie de la réflexion permanente visant à l'évolution et la qualité du site.

Vous pourrez retrouver PALME sur son site internet : www.palme.asso

Dernière arme dans la boîte à outils économique de la CCST, la requalification des plus anciens sites industriels du Sud Territoire.



Le commerce, l'artisanat et les services du Sud



Une étude OCMACS pour mieux comprendre

L'artisanat, le commerce et les services jouent eux aussi un rôle déterminant pour l'aménagement et le développement de notre territoire.

Là encore, la CCST se porte sur ce sujet, et aujourd'hui, elle s'engage dans une étude d'OCMACS (Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services). Cette étude devra prendre en compte les besoins et les évolutions de ces secteurs grâce à la définition des attentes des consommateurs, des professionnels et des élus locaux. L'objectif est de renforcer l'activité des commerçants et des artisans locaux par la mise en place d'actions innovantes qui renforceront l'attractivité du secteur et permettront aux entreprises de s'adapter plus aisément aux mutations du territoire.

L'étude a été confiée au cabinet HRU/Développement-Conseils.

Celle-ci s'effectue en plusieurs étapes, d'abord pour recueillir les attentes des professionnels et dans ce cadre les commerçants, les artisans et les prestataires de services sont sollicités. L'objectif est d'établir un bilan de leurs activités et de leurs perspectives d'avenir. Les professionnels non sédentaires sont également intégrés à cette étude.

Bien sûr les maires sont également concertés pour recenser leurs besoins et leurs attentes en matière d'offre commerciale, artisanale et de services.

A la suite, ce sont des enquêtes téléphoniques et sorties de magasin qui sont réalisées auprès des

ménages. Vous pouvez participer à cette enquête sur le site internet de la CCST dans la rubrique «Entreprendre dans la CCST» puis «artisanat et commerce». Cette enquête permet d'établir un constat de la demande commerciale et une connaissance des besoins en matière de commerce et d'aménagement. Il est également prévu de réaliser des enquêtes auprès des consommateurs potentiels vivant à la frontière de notre territoire (Doubs, Alsace et Suisse).

Les attentes des industriels et des salariés sont également recensées dans cette étude.

Après ce travail d'études et d'analyses, viendra l'heure de bâtir les projets et mettre en place un programme d'actions qui aura pour but de préserver et développer ces pans de l'économie que sont le commerce, l'artisanat et les services.

N'hésitez pas à réserver le meilleur accueil à l'équipe d'HRU/Développement-Conseils mandatée par la Communauté de Communes pour conduire cette démarche. ■

POUR TOUT CONTACT : OCMACS
Communauté de Communes du Sud Territoire
Tél. 03 84 56 26 07

HRU/Développement / Conseils
Stéphanie DESCHAMPS DEL VECCHIO
2, place du Moulin des Prés / 70 000 VESOUL
Tél. 03.84.75.94.43
hru@wanadoo.fr



Plusieurs facettes du commerce dans le Sud Territoire